

Comité Régional des Services de Transport

HAUTE-MARNE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 26 septembre à 18h00
Salle du Conseil de Chaumont**

DIRECTION DE LA
MOBILITE FERREE
(DOM)

Service Organisation de
l'offre ferrée (S2OF)

Tél. : 03.26.70.66.85



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Haute-Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Madame Christine GUILLEMY, Maire de Chaumont, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle souligne le mécontentement des communes de Haute-Marne quant à la qualité des services et de la desserte ferroviaire du territoire, notamment entre Chaumont, Troyes et Paris. Cette volonté de défendre l'aménagement du territoire s'est traduit notamment par la création d'une association des élus de Haute-Marne dont les communes sont desservies par la ligne 4 (Paris – Culmont-Chalindrey – Dijon / Mulhouse).

Madame Sophie DELONG, Présidente du COREST Haute-Marne, remercie la Ville de Chaumont pour son accueil ainsi que l'ensemble des participants pour leur présence à cette première réunion du COREST Haute-Marne depuis le 3 octobre 2019.

Cette réunion initialement prévue le 7 juillet 2022 avait été reportée, mais un point d'échanges avec les usagers s'y était substitué pour permettre de renouer le contact après une longue période marquée par la crise sanitaire.

1. Présentation des orientations générales de la politique des transports

Madame Sophie DELONG présente ensuite quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est, en soulignant l'importance du budget consacré au transport et la priorité que la Région accorde aux mobilités.

Elle rappelle ensuite la volonté de la Région de maintenir un niveau de service au plus haut niveau possible malgré la crise, et de poursuivre les développements d'offres.

Elle présente ensuite les évolutions de la gamme tarifaire régionale.

Les interventions des participants au COREST :

- M. Alain CEDELLE, Conseiller régional, regrette l'absence de vote sur les hausses de tarifs TER au Conseil régional.
 - Mme Adeline DIEBOLD, Directrice des Mobilités Ferrées, rappelle que les évolutions tarifaires ont été votées à l'occasion d'une réunion de la commission permanente du Conseil régional, en même temps que les développements d'offres mis en place au service annuel 2022.
- M. Michel BLANCHON, pour la CGT Cheminots de Chalindrey, souhaite une meilleure écoute de la part de la direction régionale SNCF, estimant que la Haute-Marne est en souffrance et que ce territoire est le parent pauvre du Grand Est. Il estime que davantage de trains doivent aller au-delà de Troyes vers Chaumont et Chalindrey en lien avec les trains de la ligne 10 (Reims / Chaumont / Dijon) et de la ligne 15 (Nancy / Culmont-Chalindrey / Dijon) pour favoriser l'accès non seulement à Troyes, mais également à Reims et à Nancy.

- Mme Sophie DELONG, précise que le sujet des dessertes sera abordée ultérieurement lors de la réunion.
- M. Mathieu MAIRE, Membre du Conseil régional jeune du Grand Est, remercie la Région Grand Est pour la création de la carte Fluo qui pour 1 euro, offre 50% de réduction sur le réseau Fluo Grand Est.
- M. Nicolas FUENTES demande une présentation de l'ordre du jour de la réunion pour pouvoir réagir au moment opportun lorsque certaines thématiques seront abordées.
 - Mme Sophie DELONG, indique que le prochain point abordé concerne la qualité de service avec une présentation par TER Paris Grand Est, avant une présentation des travaux sur le réseau ferroviaire. La suite présentation porte ensuite sur les évolutions de dessertes des lignes ferroviaires et routières concernées par le COREST Haute-Marne, puis sur les projets et réalisations dans les gares Haut-Marnaises.

2. Vie des lignes régionales (plan de fiabilisation, point de conjoncture des lignes régionales)

Monsieur Léonard GIRAUD, Directeur des lignes Paris – Grand Est, présente les bilans de régularité sur les années 2021 et 2022 en soulignant les évolutions positives de la qualité de service sur la ligne 4 depuis 2018 y compris du point de vue des suppressions de circulation.

Il estime néanmoins que la situation demeure insatisfaisante en listant les principales difficultés auxquelles SNCF doit faire face et sur lesquelles les équipes TER travaillent dans le cadre du plan de fiabilisation de la production.

Il revient plus particulièrement sur les problèmes liés au matériel notamment dû à des dysfonctionnements sur les contacteurs qui ont nécessité le passage en technicentre de l'ensemble des 24 rames de Coradia Liner. Cette situation a contribué à une accumulation de retard dans la maintenance, qui est en passe d'être complètement résorbé.

Il reconnaît également que les pénuries de personnel ont contribué à fragiliser la production ferroviaire. Un phénomène qui se traduit à l'échelle nationale et pas uniquement régionale. Il rappelle que SNCF est en phase active de recrutement et de formation pour différentes activités allant de la conduite, au contrôle ou à la tenue de postes en gare, et invite les personnes intéressées à postuler aux différentes offres d'emplois sur l'ensemble du territoire de Paris à Chalindrey en passant par Troyes et Chaumont notamment.

Il présente également les données relatives à la qualité de service sur la ligne Reims / Saint-Dizier / Chaumont / Dijon où les taux de régularité sont supérieurs à ceux de la ligne 4. Néanmoins des problèmes matériels ou d'autres liés aux infrastructures telles, par exemple, que les passages à niveau, ont contribué à une instabilité de la production.

Les interventions des participants au COREST :

- M. Stéphane MARTINELLI, président de la Communauté d'Agglomération de Chaumont, appuie les remarques en introduction de Madame GUILLEMY concernant la qualité de service insuffisante sur l'axe Troyes / Chaumont et au-delà sur l'ensemble de la ligne. Ces difficultés combinées à une information des voyageurs défaillante, en plus d'un cadencement insuffisant, placent les usagers face à une

situation délicate notamment par rapport à leurs employeurs Monsieur Stéphane MARTINELLI, estime que ces problèmes qui compliquent la vie des populations nuisent à l'attractivité du territoire qui est en attente d'actions correctrices importantes.

- M. Pascal ERRE, Conseiller régional, déplore l'absence de fiches horaires en gare de Vitry-le-François, ainsi que de données sur les motifs des suppressions de trains comme lors des COREST précédents.
- M. Bénédicte CHATEL, Conseillère municipale de Langres, par ailleurs usagère fréquente de la ligne entre Langres et Paris signale une assez grande lassitude des usagers face à une situation qui perdure depuis plusieurs années déjà et notamment un manque d'information lors des suppressions inopinées, plus particulièrement en gare de Paris Est.
- M. Paul FOURRIER, 1^{er} adjoint au maire de Chaumont, abonde dans ce sens, en estimant que même s'il existe des problèmes conjoncturels, il y a aussi des problèmes structurels qui pénalisent cette ligne. Il précise que la Ville de Chaumont qui avait déjà votée une motion en 2013 concernant la qualité de l'offre ferroviaire, a renouvelé 2021 sa volonté d'une réponse de long terme en termes d'investissement sur la ligne 4 pour répondre aux besoins de services exprimés.
- M. Jacques DEGALISSE, Vice-président de l'Association pour la Modernisation de la Ligne Paris-Bâle, se fait le relai d'un ras-le-bol des usagers face à au manque de personnel et aux problèmes sur le matériel qui témoigne des limites d'une gestion en flux tendu. Il estime indispensable de développer le transport ferroviaire pour éviter que les gens ne retournent à leur véhicule personnel, ce qui serait à contre-courant des enjeux environnementaux.
- Mme Delphine HUENS, souligne que les solutions à ces problèmes dépendent des moyens consacrés à leur résolution. Elle estime que tout le monde doit mettre la main à la poche pour sortir de cette situation, notamment en se donnant les moyens d'assurer un entretien convenable du matériel pour éviter certains problèmes. Elle considère que la mise en place de la carte Fluo est une bonne chose à condition d'avoir des trains pour pouvoir s'en servir.
- M. Jean-Pierre GARNIER, Maire de Chalindrey, précise que les 74% de régularité sur la ligne 4 ne prennent pas en considération les suppressions de trains. Il interroge également la Région sur les travaux prévus sur l'atelier de Chalindrey.
 - Mme Adeline DIEBOLD, répond qu'effectivement, la Région va investir, à hauteur de 1,13 millions d'euros pour la modernisation du technicentre de Chalindrey.
- M. Patrick VARNEY, rappelle que s'il est légitime d'attendre des actions positives de la Région et de la SNCF pour améliorer la situation, celles-ci ne peuvent faire qu'avec les moyens dont elles disposent notamment pour ce qui concerne les infrastructures. Or ces moyens sont attribués par l'Etat, dont il regrette l'absence à cette réunion du COREST.
- M. Frédéric FABRE, estime que les déplacements doivent être mieux pris en considération. Dans le SRADDET, qui reprend les principaux enjeux du Grand Est, il est nécessaire de prendre en compte convenablement la ligne 4, qu'il estime être le parent pauvre de la Région. Il considère qu'il n'est plus possible d'attendre 10 ans

pour empêcher le désenclavement de la Haute-Marne, qui se traduit par des difficultés pour se rendre à Strasbourg notamment.

- Mme Sophie DELONG, rappelle que l'accès à Strasbourg ne présente trop de difficultés, puisqu'elle-même utilise le train pour s'y rendre. Elle signale que le développement du ferroviaire s'est surtout axé sur les lignes à grande vitesse, au détriment du reste du réseau et que 40 ans de sous-investissement sur le réseau classique ne peuvent pas être rattrapés si rapidement. C'est la raison pour laquelle un grand nombre de travaux sont réalisés maintenant pour combler le retard accumulé et qu'il faut s'en réjouir.

3. Travaux sur le réseau ferroviaire (chantiers 2022-2023)

Madame Mélanie BRAJON, pour SNCF Réseau présente ensuite les travaux réalisés cette année, et ceux à venir en 2023.

Elle souligne qu'au-delà du strict périmètre du COREST Haute-Marne concerné par des chantiers importants, il existe une forte densité de travaux notamment en Ile de France avec le projet EOLE et les différents chantiers à terminer avant l'accueil des Jeux Olympiques par Paris en 2024.

Les interventions des participants au COREST :

- M. Michel BLANCHON, regrette qu'en cas de travaux, les trains soient supprimés alors qu'il était autrefois possible de les faire circuler sur une seule voie. Il signale qu'en Ile de France, la gestion des travaux permet quand même de faire circuler des trains. Il réitère la demande de la CGT Cheminots d'une organisation de travaux permettant d'amener les trains au plus près de la zone de travaux comme cela a été le cas lors des travaux du Viaduc de Chaumont avec la réouverture de la gare de Bricon et l'utilisation de la gare de Bologne comme terminus des trains.
- M. Nicolas FUERTES déplore que des trains soient supprimés sur des portions très éloignées de la zone réelle des travaux.
 - M. Pascal THORENS, Directeur du Pôle Clients et Services SNCF Réseau, souligne que SNCF Réseau investit un demi-milliards d'euros pour réaliser des travaux en Grand Est, dont une part se fait sans impact pour les circulations. Il explique que la planification des travaux doit répondre à plusieurs enjeux, comme c'est le cas par exemple pour l'électrification de la ligne Paris – Troyes :
 - La limitation des impacts pour les transporteurs : TER, FRET...
 - L'optimisation des coûts de travaux pour pouvoir en réaliser un maximum chaque année
 - Les délais qui s'imposent à SNCF Réseau
- M. NICOLAS, s'interroge sur les moyens de déplacement entre Troyes et Chaumont pendant les deux mois de fermeture de ligne durant les étés 2025,206 et 2027. Il considère que les substitutions par car ne présentent pas le même confort que le transport par train. Il estime qu'il faudrait pouvoir faire les travaux de nuit sur la deuxième phase comme lors de la première phase de l'électrification.

- Mme Mélanie BRAJON, souligne qu'une grande partie des travaux est programmé la nuit, empêchant par exemple la circulation des trains les plus tardifs.
- M. Jacques DEGALISSE, regrette le manque de circulations ferroviaires en journée en raison de travaux entre Troyes et Chaumont qui conduisent à proposer des solutions routières par cars qui effectuent la relation en deux fois plus de temps que les trains, détournant des usagers de la ligne.
- M. Nicolas FUERTES, s'interroge sur la possibilité de détourner des trains par le sud de la ligne entre Culmont-Chalindrey et Dijon pour rejoindre Paris.
- M. Frédéric FABRE, souhaite connaître l'allongement du temps de parcours des trains vers Paris pendant les fermetures de la ligne durant les travaux d'été 2022.
 - Mme Adeline DIEBOLD, précise que les trains de Culmont-Chalindrey circuleront bien jusqu'à Troyes, et que ceux en provenance de Belfort et Mulhouse seront détournés à partir de Chaumont vers la ligne 10 jusqu'à Saint-Dizier, puis la ligne 1 jusqu'à Paris. Il en résulte un allongement du temps de parcours de l'ordre d'une vingtaine de minutes.

4. Evolution de l'offre de transport

M. Florent BALLANFAT présente les évolutions de la desserte sur la ligne 4 au service annuel 2022, avec notamment la mise en place d'un retour direct de Dijon peu après 17h à destination de Troyes, desservant l'ensemble des gares de Haute-Marne.

Celui-ci résulte de la reconstitution du parcours des trains n°839 595 Dijon 16h17 → Culmont-Chalindrey 17h28 et n°839 596 Culmont-Chalindrey 21h08 → Troyes 22h28.

Les dessertes des lignes 10, et des différentes lignes routières ne connaîtront pas de nouvelles évolutions au service annuel 2022.

- M. Eric MARECHAL, Président de DPLACE, considère que l'absence d'évolution de la desserte vers Dijon et Nancy ne constitue pas une bonne nouvelle pour la Haute-Marne.
 - Mme Sophie DELONG précise que la Région Grand Est lance, en cette fin d'année, une étude de mobilités sur les grands axes que sont les lignes Paris – Strasbourg ; Paris – Mulhouse / Dijon ; Reims – Dijon et Nancy-Dijon.
- M. Michel BLANCHON, regrette la faiblesse de l'offre ferroviaire entre Chalindrey et Dijon alors que des trains seraient disponibles pour assurer d'autres services. Il déplore également que l'arrivée du train n°839 580 ne permette plus d'accéder à des correspondances en gare de Dijon permettant de rejoindre Lyon et le sud de la France.
- Mme Delphine HUENS s'interroge sur l'absence d'utilisation d'une rame en gare de Dijon qui stationne plusieurs heures à Dijon le matin.
- M. Jean-Pierre GARNIER considère qu'il n'est possible d'attendre des 2 ans avant de régler les problèmes.

- Mme Sophie DELONG explique que l'objectif de cette étude sera d'examiner les évolutions possibles des services, ce qui n'empêche nullement de travailler à des évolutions à l'échelon locale notamment en lien avec le PETR de Langres. Des groupes de travail pourront être constitués pour étudier des solutions à plus court terme.
- M. Patrick VARNEY, de l'Association DPLACE souhaite savoir quand les associations seront associées dans le cadre de l'étude mobilités.
 - Mme Sophie DELONG répond qu'il s'agit d'associer les acteurs locaux dès le début de l'étude mais souligne que les évolutions dessertes possibles avec Dijon dépendent également de l'implication de la Région Bourgogne Franche-Comté avec laquelle un dialogue doit être mené.
- M. Jean-Pierre GARNIER, souhaite également des développements de la desserte ferroviaire de Chalindrey à Dijon, soulignant l'avantage indéniable du temps de parcours en train, possible en un peu de plus de 50 mn entre ces deux gares, par rapport au mode routier sur cette relation qui ne peut être effectué en moins d'1h50.
- M. Nicolas FUERTES, rajoute que l'accès aux cars n'est généralement pas possible pour les personnes à mobilité réduite et que si l'aller ou le retour n'est pas possible en train, ce type d'usager sera contraint de renoncer à ce déplacement ou devra opter pour un autre mode de déplacement.

Il s'interroge sur les motifs des différences de niveau de dessertes entre les lignes routières TER Chaumont – Langres et Saint-Dizier – Joinville – Chaumont.

- M. Florent BALLANFAT rappelle que les lignes routières TER se sont construites en complémentarité ou parfois en substitution de lignes ferroviaires et que l'offre ferrée étant plus importante entre Chaumont et Langres qu'entre Saint-Dizier et Chaumont, l'offre routière y est inversement moins étoffée.
- Mme Sylvie BAUDOT, Vice-présidente du PETR de Langres, regrette l'absence de tarification commune entre la Région Grand Est et la Région Bourgogne Franche Comté.
 - Mme Sophie DELONG explique la réciprocité tarifaire fait partie des projets à mener prioritairement avec la Région Bourgogne Franche-Comté comme cela a pu être le cas avec la Région Hauts-de-France.
- M. Stéphane BUSSOLINI, Président de l'ADURNE, s'étonne que ne soit pas abordé dans ce COREST le sujet de la ligne Fluo Neufchâteau / Chaumont, qui n'est pas accessible avec la tarification TER Grand Est.
 - Réponse apportée suite à la réunion : Cette ligne fait partie du réseau Fluo 88 disposant d'une tarification propre.

5. Gare et accessibilité :

M. Florent BALLANFAT, des services de la Région, présente ensuite les différents projets dans et autour des gares concernées par le COREST.

- M. Nicolas FUERTES, déplore l'absence d'accessibilité de la gare de Langres et s'inquiète de l'évolution du dispositif régional DIRIGE par rapport à d'éventuels projets en gare de Langres.
 - M. Florent BALLANFAT, souligne que ces évolutions ne remettent pas en cause la possibilité d'une intervention régionale pour la mise en œuvre de projets « gare » puisqu'elles visent essentiellement à redéfinir les montants des plafonds d'intervention en fonction de la fréquentation des gares.
- M. Nicolas FUERTES, regrette que cette accessibilité ne fasse pas partie d'un programme d'équipement pour les années à venir.
 - Mme Sophie DELONG exprime également le souhait de pouvoir mettre la gare de Langres en accessibilité mais souligne que cela nécessite des financements dont une partie résulte des recettes commerciales générées par les transports mis en place.
- M. NICOLAS, signale qu'il serait possible de faire traverser les voies aux personnes à mobilité réduite, à condition de disposer de personnel habilité en gare.
- Mme Sylvie BEAUDOT rappelle que le PTER peut proposer des services de rabattement en transport à la demande vers les gare de Chaumont et Culmont-Chalindrey, dont la mise en accessibilité est programmée.
- M. Eric MARECHAL, regrette l'absence de panneau d'affichage reprenant les départs et arrivées sur les quais de la gare de Langres.
- M. Jacques DEGALISSE, exprime le besoin pour les usagers de la gare de Chaumont de bénéficier d'un meilleur abri que celui offert actuellement sur le quai depuis la dépose de la marquise il y a quelques années.
- M. Sylvie BAUDOT, rappelle que le PETR, souhaite le retour d'une desserte TGV de la gare de Culmont-Chalindrey et espère qu'un travail sera entrepris pour relancer une offre de trains de nuit desservant cette gare et permettant de rejoindre le sud de la France plus facilement.

La Région précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame DELONG remercie les participants et les invite à poursuivre les échanges autour d'un pot, offert par la Ville de Chaumont, avant de clore la réunion.

ANNEXE : Liste des présents/excusés du COREST Haute-Marne (selon la liste d'émargement)

Présidence du COREST :

Mme. Sophie DELONG, Présidente du COREST Haute-Marne

Elus et leurs représentants :

Mme Christine GUILLEMY, Maire de Chaumont
M. Paul FOURNIER, Maire-adjoint de Chaumont
M. Pierre ETIENNE, Maire-adjoint de Chaumont
M. Stéphane MARTINELLI, Président de l'Agglomération de Chaumont
Mme Oriane FRANCISQUE, Directrice de cabinet, Agglomération de Chaumont
M. Jean-Pierre GARNIER, Maire de Chalindrey
M. René RICHARD, Maire de Pont-la-Ville
M. Nicolas FUERTES, Maire-adjoint de Langres
Mme Bénédicte CHATEL, Conseillère municipale de Langres
Mme Sylvie BAUDOT, Vice-présidente du PETR de Langres
M. Didier RIQUET, Coordinateur Mobilité, PETR du Pays de Langres
M. Romain GAUDIN, Attaché parlementaire de M. Christophe BENTZ
M. Jacques RACHET, Attaché parlementaire de M. Charles GUENE

Associations et usagers :

M. Eric MARECHAL, Président de l'Association DPLACE
M. Patrick VARNEY, Association de DPLACE
M. Jacques DEGALISSE, Association pour la Modernisation de la Ligne Paris – Bâle
M. Stéphane BUSSOLINI, Association ADURNE
M. Olivier JANNEL, Vice-président de l'ADURNE
M. Théo CAVIEZEL, Usager entre Langres et Paris
M. Raphaël TREMEL, Usager entre Chaumont et Saint-Dizier
Mme Béatrice FREQUELIN, Usagère entre Chaumont et Saint-Dizier
Mme Aude RIGOLLOT, Usagère entre Chaumont et Saint-Dizier
Mme Fantine MARGOT, La Voix de la Haute-Marne
Mme Isabel LEROUGE, Franche 3 Champagne-Ardenne

SNCF Mobilités - TER :

M. Léonard GIRAUD, Responsable des lignes Paris – Grand Est
M. Sergeï GAUTIER, Responsable Satisfaction Client Paris Grand Est

SNCF Réseau :

M. Pascal THORENS, Directeur Pôle Clients et Services à la Direction Territoriale Grand Est.
Mme Mélanie BRAJON, Chargé de comptes TER, Alsace – Lignes 1 et 4

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Michel BLANCHON, CGT Cheminots
Mme Delphine HUENS, CGT Cheminots
M. Philippe AMIOT, CGT Cheminots
M. Nicolas SCHERER, CGT Cheminots

Mme Marie-Hélène HENRIET, SNCF

Région Grand Est :

▪ **Elus régionaux :**

M. Etienne MARASI, Conseiller régional

M. Alain CEDELLE, Conseiller régional

M. Pascal ERRE, Conseiller régional

M. Frédéric FABRE, Conseiller régional

▪ **Services de la Région Grand Est :**

Mme Adeline DEBOLD, Directrice des Mobilités Ferrées

Mme Valérie SCHNEIDER, Cheffe du Service Organisation de l'Offre Ferrée – S2OF

M. Christophe BRASS, Chargé de missions, S2OF

M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, S2OF

M. Pierre-François GITTON, Directeur de la Maison de la Région Troyes - Chaumont